



### Des évolutions rendues nécessaires :

Depuis notre dernière conférence régionale, **le salariat a évolué**. Le travail s'est profondément modifié et les lieux d'interventions se sont déplacés sur le territoire régional, (nouvelles compétences du Conseil Régional, ARH, CRAM etc). C'est ainsi que les enjeux régionaux se sont renforcés, en posant l'exigence d'une qualité nouvelle de l'intervention du Comité Régional. Nous les avons appréhendés par la mise en œuvre des décisions de la conférence régionale en renforçant le travail commun du Comité Régional avec les professions, les syndicats et les bassins d'emplois. Nous nous sommes donnés les moyens avec la création du conseil du Comité Régional de développer cette démarche. Ceci a permis d'avoir une CGT en région, force de proposition, de contestation et d'action et une activité régionale plus en lien avec les syndicats, une activité plus ancrée sur les enjeux revendicatifs et les aspirations

des salariés-es, notamment autour des enjeux de l'emploi et du développement des nos diversités industrielles, En effet comme le constate le 48<sup>e</sup> congrès la bataille pour le plein emploi s'enracine dans les territoires. Nous avons travaillé sur les problématiques qui touchent la vie des salariés, des privés d'emploi et des retraités (emploi, santé, transports...). La mise en place de groupes de travail régionaux associant les syndicats comme par exemple :

- emploi industriel avec des cibles comme Mécanic Vallée, la filière bois, le textile,
- transports regroupant l'ensemble des syndicats des différents modes de transports (routiers, SNCF, Aviation civile, Transports Urbains, Equipement...),
- santé-travail avec les élus et mandatés régionaux (CRAM, MIDACT, CTR...) et le groupe santé-travail de l'UD82,
- services publics avec les animateurs des collectifs départementaux Services Publics

### De nouvelles expériences :

Avec la mise en place des pôles de compétitivité nous avons expérimenté d'autres façons de travailler ensemble.

Pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé ou Cancéropôle : le groupe de travail régional ainsi créé a permis de faire travailler ensemble les syndicats de la Santé, de la Chimie, des chercheurs autour de problèmes communs sur un territoire en reconversion.



Pôle de compétitivité Aéronautique : le travail engagé avec la région et la FD Métallurgie et le Comité Régional Aquitaine permet de travailler avec l'ensemble des syndicats concernés par le pôle (métallurgie, Travailleurs de l'Etat, Sociétés d'Etude, Chercheurs, Secteur Public...). Ce travail est animé par un groupe de travail inter-régional.

Enfin autour d'une approche territoriale de l'offre des soins en Midi Pyrénées nous avons renforcé le travail avec les syndicats de la santé et développé plusieurs initiatives régionales avec la profession qui se poursuivent dans les départements.

Ces initiatives nous ont permis avec les syndicats, les professions et les UD de travailler ensemble sur des enjeux territoriaux pour porter les convergences revendicatives, pour répondre aux besoins des salariés. Elles ont également permis de travailler mieux ensemble professions/UD dans les départements comme autour des initiatives que nous portons dans l'aéronautique.

Ce travail en commun ne permet-il pas, dans nos syndicats d'intégrer dans leur activité, la dimension régionale et de favoriser une démarche revendicative au service du rapport de force.

Ce qui nous anime, c'est de permettre aux salariés, aux retraités et aux privés d'emploi, d'avoir une CGT plus forte, plus dynamique et en phase avec le monde du travail tel qu'il est aujourd'hui dans nos territoires, nous avons besoin de construire un véritable rapport de force en région pour peser sur les choix libéraux.

C'est pourquoi ce travail collectif déjà engagé doit maintenant se traduire par l'évolution du Comité Régional pour une plus grande efficacité revendicative régionale qui nous permette de réellement investir les lieux de décisions pour gagner des conquêtes sociales ici en Midi-Pyrénées.

Le 48<sup>e</sup> congrès confédéral nous y invite **"le Comité Régional devient un lieu où le croisement des structures et des activi-**

**tés professionnelles et interprofessionnelles est indispensable. Ses modes de fonctionnement pourraient évoluer en ce sens en y incluant les responsables des bassins d'emploi et les professions dans la réflexion régionale. Le comité régional avec les professions pourrait définir des objectifs prioritaires en matière de syndicalisation et le périmètre le plus adapté pour les bassins d'emploi."**



Nous avons déjà anticipé cette réflexion lors de notre précédente conférence régionale, nous avons créé le Conseil du comité régional réunissant les professions, les UD et les syndicats. Cet outil a permis des initiatives, malgré ses limites qui touchent à son caractère consultatif non décisionnel.

C'est dans cet esprit que la conférence régionale à TARBES avait décidé de faire évoluer l'activité du comité régional en alliant de façon complémentaire et cohérente l'activité professionnelle et territoriale. Cette démarche syndicale nous a permis de **construire des luttes et des rapports de force nécessaires** sur les territoires, certes pas à la hauteur que nous espérons face aux enjeux qui nous sont posés. Elle a aussi généré des attentes

des syndicats vis à vis du Comité Régional dont l'activité a été démultipliée, c'est pourquoi il est indispensable d'avoir un comité régional capable de développer de façon permanente et en l'élargissant une activité revendicative dont les objectifs sont décidés et mis en œuvre ensemble professions, UD, bassins d'emplois, tel que nous le proposons dans la

deuxième résolution. Le Comité Régional composé seulement des 8 UD ne peut répondre à cet objectif. C'est pourquoi le Comité Régional pourrait s'élargir dans sa composition pour être en capacité de mieux porter nos ambitions communes. Pour cela, nous proposons de retenir les propositions suivantes :

### RESOLUTION 3

Afin que le Comité Régional accentue et poursuive son action, il doit devenir ce **lieu d'échanges, de construction d'initiatives, d'actions régionales, et de conquêtes, un véritable lieu de mise en commun et de décision de notre activité régionale CGT**. Les structures du champ territorial comme les professions et les responsables de bassins d'emploi travailleront et décideront ensemble dans une nouvelle articulation fondée sur la complémentarité et respectueuse des prérogatives de chaque organisation.

Dans cet objectif le Comité Régional est composé de 20 à 25 membres :

- 8 secrétaires généraux d'UD.
- Les responsables de professions
- Les responsables des bassins d'emploi
- Le secrétariat régional.

La liste des membres sera validée par les unions départementales ainsi que la répartition des responsabilités : secrétaire régional, membres du secrétariat. Ces propositions seront soumises à l'approbation de la conférence régionale.

**La transformation de notre outil régional vise à l'efficacité revendicative au service des syndicats, des salariés-es de Midi-Pyrénées pour une CGT de conquête et de transformation sociale par conséquent à l'issue du prochain mandat la conférence régionale évaluera le nouveau dispositif mis en place.**

